

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 23 Jomada Ethania 1425 correspondant au 10 août 2004 portant nomination d'un adjoint du commandant de la première région militaire.

Par décret présidentiel du 23 Jomada Ethania 1425 correspondant au 10 août 2004, le Général Hacène Djebbouri est nommé adjoint du commandant de la première région militaire, à compter du 16 août 2004.

★

Décret présidentiel du 23 Jomada Ethania 1425 correspondant au 10 août 2004 portant nomination du Chef d'état-major de la première région militaire.

Par décret présidentiel du 23 Jomada Ethania 1425 correspondant au 10 août 2004, le colonnel Rachid Zouine est nommé Chef d'état-major de la première région militaire, à compter du 16 août 2004.

★

Décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 mettant fin aux fonctions du secrétaire général à la wilaya de Khenchela.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, il est mis fin, à compter du 10 novembre 2003, aux fonctions de secrétaire général à la wilaya de Khenchela, exercées par M. Mohamed Larbi, décédé.

★

Décrets présidentiels du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 mettant fin aux fonctions de chefs de cabinet de walis.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du wali de la wilaya de Blida, exercées par M. Mohammed Nader.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du wali de la wilaya de Sidi Bel Abbès, exercées par M. Abderrahmane Sedini, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 mettant fin aux fonctions du délégué à la sécurité à la wilaya de Béjaïa.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, il est mis fin aux fonctions de délégué à la sécurité à la wilaya de Béjaïa, exercées par M. Abdelhak Nia.

★

Décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 mettant fin aux fonctions d'un directeur des études au ministère de la pêche et des ressources halieutiques.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, il est mis fin aux fonctions de directeur des études au ministère de la pêche et des ressources halieutiques, exercées par M. Smail Trabelsi, admis à la retraite.

★

Décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant abrogation des dispositions du décret présidentiel portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au ministère de la pêche et des ressources halieutiques.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, sont abrogées les dispositions du décret présidentiel du 7 Ramadhan 1424 correspondant au 2 novembre 2003 portant nomination de M. Mohamed Khelladi, chargé d'études et de synthèse au ministère de la pêche et des ressources halieutiques.

★

Décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004 portant nomination d'un sous-directeur à la direction générale de la garde communale.

Par décret présidentiel du 14 Jomada Ethania 1425 correspondant au 1er août 2004, M. Mohamed Naceur Eddine Salhi est nommé sous-directeur des moyens techniques à la direction générale de la garde communale.